

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs
Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs
Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : La II^{me} Exposition suisse de matières nouvelles à Genève : *L'Exposition du devoir et de la collaboration suisses*, par F. BOLENS, ingénieur ; *L'emploi de l'aluminium dans les paliers lisses*, par A.-J. BOISSONNAS, ingénieur E. P. Z. ; *Carburants liquides de remplacement*, par CH. DEVAUD, ingénieur ; *La lutte contre les dégâts par corrosion électrolytique*, par HENRI BOURQUIN, ingénieur ; *La ration alimentaire de guerre*, par L.-M. SANDOZ, Dr. ès sciences. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat* ; *Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 24 avril 1942*. — COMMUNIQUÉS : *Manifestations organisées à Genève à l'occasion de la 2^{me} Exposition de matières nouvelles*. — SERVICE DE PLACEMENT.

LA II^{me} EXPOSITION SUISSE DE MATIÈRES NOUVELLES A GENÈVE

26 JUIN - 6 JUILLET 1942¹

L'Exposition du devoir et de la collaboration suisses.

Travailler, fabriquer, construire avec des matériaux nouveaux est aujourd'hui une nécessité impérieuse pour tout peuple, tout industriel, tout constructeur qui cherche à assurer son activité et veut traverser la tourmente économique qui déferle autour de lui.

En effet, à l'heure actuelle et sur la presque totalité du globe terrestre, une partie importante des forces productives de chaque pays est placée au service de l'appareil militaire, c'est-à-dire mise à la disposition, numériquement parlant, de la minorité de la population. Dès lors, l'élément civil, les non-mobilisés, c'est-à-dire la majorité des habitants, ne disposent pour ce qui devrait être l'activité normale du pays, que de la plus petite part des possibilités de ce dernier.

Il faut donc suppléer au manque de matières courantes par l'utilisation de matériaux nouveaux.

Mais pour la Suisse, le problème est plus complexe et plus grave encore : les difficultés qui résultent de la situation que nous venons d'effleurer se superposent à celles que rencontre le fonctionnement de nos importations et de notre ravitaillement, éléments essentiels de notre vie économique toute entière.

Avec une prévoyance à laquelle il faut rendre hommage, nos Autorités fédérales, par l'intermédiaire de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, ont depuis longtemps étudié et appliqué les mesures permettant de faire face à ces nouvelles circonstances.

De leur côté, et avec un courage et une initiative qui témoignent une fois de plus de leur valeur, nos industriels suisses ont entrepris la production de matières nouvelles et adapté leur fabrication à l'utilisation de ces dernières.

Mais pour donner à ce double effort sa pleine efficacité, il faut encore y associer, plus profondément que ce n'est actuellement le cas, le consommateur le plus directement intéressé, c'est-à-dire le peuple suisse. Et pour cela, il faut

¹ PATRONAGE DE L'EXPOSITION : Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, Conseil Administratif de la Ville de Genève, Centrale fédérale de l'Economie de guerre, Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes, Union Suisse des Arts et Métiers, Office Suisse d'Expansion Commerciale, Chambre Syndicale de l'Automobile, du Cycle et Accessoires, Comité Permanent du Salon de l'Automobile, Commission Technique du Canton de Genève, Chambre de Commerce de Genève, Association des Intérêts de Genève.

COMITÉ D'ORGANISATION. — Président : M. le Prof. Dr h. c. René NEESER, Président central de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Vice-Président : M. Charles DECHEVRENS, Président de la Chambre Syndicale de l'Automobile, du Cycle et Accessoires. — MEMBRES : M. Francis BOLENS, ingénieur, de la Section Genevoise de la Société Suisse des Ingénieurs et des

Architectes ; M. Albert GOY, Vice-président du Comité permanent du Salon de l'Automobile à Genève ; Dr Paul GYSLER, Conseiller national, Président central de l'Union suisse des Arts et Métiers ; M. Robert JOUVER, Directeur de la Chambre de Commerce de Genève ; M. Vladislav KUNZ, Président de l'Union des Industriels en Métallurgie du Canton de Genève ; M. Pierre LENOIR, ingénieur, Vice-président de la Section Genevoise de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes ; M. Albert MASNATA, Directeur de l'Office Suisse d'Expansion commerciale ; M. Willy RANSEIER, Président de la Chambre Syndicale Suisse des Garages ; M. Albert ROSSIER, architecte, Président de la Section Cerevoise de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes ; M. ERNST SPEISER, Chef de l'Office de Guerre pour l'Industrie et le Travail ; M. Paul TRACHSEL, Directeur de l'Association des Intérêts de Genève.